

Vincenpaul-Canada

LE MAGAZINE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
CONSEIL NATIONAL DU CANADA

VOLUME 37 NO. 2 - ÉTÉ 2011

«ÊTRE DISCIPLE VINCENTIEN - IL M'A OINT»



Adresse de retour :
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa Ontario K1B 3K3



Table des matières

Les propos de Penny	3
Famille vincentienne	5
Spiritualité	6
Aide d'urgence internationale	8
Jumelage	9
Conseils canadiens en action	
Conseil régional du Québec	10
Conseil régional de l'Atlantique	11
Conseil régional de l'Ontario	12
Conseil régional de l'Ouest	14
Conseil régional B.C. & Yukon	14
Prise de position	15
Formulaire d'application jumelage	18

Publication officielle de la Société de
Saint-Vincent de Paul - Canada • Dépôt légal

Bibliothèque nationale ISSN0703 6477

Agreement no. 1751697

Fait avec la collaboration de : Ghislaine DuNord,
John Grocholski, Nicole Fortin

Éditrices : Nicole Schryburt, Ellen Schryburt

Conception graphique : Nicole Schryburt

Impression : Impressions Daigle Inc.

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil National du Canada
2463 chemin Innes
Ottawa, Ontario, K1B 3K3

Courriel : national@ssvp.ca
Tél. : (613) 837-4363
sans frais : 1-866-997-7787
Fax : (613) 837-7375

Mission

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ dans les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

Valeur

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que Vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans la personne qui souffre
- formons une famille
- avons un contact personnel avec les pauvres
- aidons de toutes les façons possibles.



Photo du vitrail de saint Vincent de Paul
à la Cathédrale Saint Joseph,
Macon, Georgia, USA

ABONNEMENT

SVP envoyer ce coupon, ainsi qu'un chèque au montant de 20 \$ à :
SSVP Conseil national, 2463 chemin Innes, Ottawa Ontario K1B 3K3

Nouvel abonnement :

Renouvellement :

Nom de la conférence ou du conseil : _____

Nom du président(e) : _____

Nom de l'abonné(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tél. : (_____) _____ Courriel : _____

Les propos de Penny

SALUTATIONS À TOUS !

Comme toujours, j'ai bien hâte de vous accueillir tous à l'Assemblée générale annuelle du Conseil national du Canada qui aura lieu à Victoria. Le thème des plus stimulants « L'unité dans la diversité » donnera lieu à des ateliers qui aideront les Vincentiens à promouvoir des attitudes relationnelles qui seront bénéfiques pour tous ceux que nous servons.



Si nous approchons notre travail avec ceux que nous servons dans une perspective de partenariat, cela guidera notre habileté à être pleinement présents dans notre « contact personnel de personne à personne avec les pauvres ». L'aspect thématique d'« unité » a retenu mon attention. J'ai entrepris une réflexion personnelle

sur ce que cela signifiait vraiment, et comment je peux arriver à l'« unité » dans mon contact personnel avec ceux que je sers. Je comprends certainement la nature « diverse » de notre travail, mais le mot « unité » est devenu un tremplin qui a donné lieu à me poser bien des questions. Cette recherche m'a amenée à diverses conclusions sur la façon dont je comprends la relation d'« aide » par rapport à celle de « service » envers les gens dans le besoin.

En tant que Vincentiens, cela devient un aspect essentiel de notre vision de qui nous sommes. J'ai lu récemment un article qui a commencé à réellement mettre au défi ma réponse à notre devise vincentienne. L'article a placé les choses dans une perspective différente pour moi et a donné une vigueur renouvelée à notre mission et à nos valeurs !

Dans son article In the Service of Life (Au service de la vie), Rachel Naomi Remen partage une perspective intéressante sur la différence entre « aider » et « servir » ceux qu'on lui demande d'aider. Elle écrit :

« Dans les dernières années, la question 'Comment puis-je vous aider?' a pris un sens nouveau pour bien des gens. Mais il y a peut-être ici une question sous-jacente à considérer. Plutôt que 'Comment puis-je aider?', la vraie question est peut-être 'Comment puis-je servir?' »

Selon Rachel, servir n'est pas la même chose qu'aider, la différence essentielle entre les deux réside dans l'aspect d'inégalité. Si, en tant que Vincentiens, nous percevons ceux que nous servons comme moindres, ou non

égaux vis-à-vis nous, le message de l'Évangile est alors perdu dans l'interprétation. Elle écrit encore :

« L'aide est basée sur l'inégalité, ce n'est pas une relation entre égaux. Quand vous aidez, vous vous servez de votre propre force pour aider ceux qui sont plus faibles. Si je porte attention à ce qui se passe en moi quand je suis en train d'aider, je me rends compte que j'aide toujours quelqu'un qui n'est pas aussi fort que moi, qui est plus démuné que moi. Les gens ressentent cette inégalité. Quand nous aidons quelqu'un, nous risquons de le priver sans le vouloir de son estime de soi, son sentiment de valeur, son intégrité et sa plénitude. »

Si nous voulons devenir des Porteurs d'eau et de linge, comme Jésus nous l'a enseigné, nous devons alors prendre en compte la valeur de la force spirituelle que ces actes nous procurent. Nous servons non seulement pour répondre aux besoins des autres, mais aussi pour enrichir notre propre force intérieure qui nourrit notre volonté de nous donner au service des autres. Rachel poursuit :

« Quand j'aide, je suis très consciente de ma propre force. Mais nous ne servons pas avec notre force, nous servons avec nous-même. Nous nous inspirons de toutes nos expériences. Nos limites servent, nos blessures servent, même nos noirceurs peuvent servir. Votre plénitude est la même que ma plénitude. Le service est une relation entre égaux.

L'aide engendre la dette. Quand vous aidez quelqu'un, cette personne vous doit quelque chose. Mais le service, de même que la guérison, est un geste mutuel. Il n'y a pas de dette. Je suis servie autant que la personne que je sers. Quand j'aide, j'ai un sentiment de satisfaction. Quand je sers, j'ai un sentiment de gratitude. Ce sont deux choses différentes. »

En tant que Vincentiens, nous devons adopter une attitude de « gratitude » devant le fait que nous avons la chance de servir ceux qui sont dans le besoin. Notre mission vincentienne permet à notre relation avec Jésus/vincentienne d'être visible aux yeux de ceux que nous avons le privilège de servir, car c'est en partageant cette relation avec Jésus/vincentienne que nous devenons des messagers véritables et satisfaits de l'Évangile et sa Bonne nouvelle.

Les propos de Penny

Plus avant dans mes réflexions, j'ai réalisé que de « faire pour » ceux que nous servons n'est pas toujours ce qu'il y a de plus stimulant. Donner du pouvoir à ces personnes et « travailler avec » eux constitue une expérience beaucoup plus viable, prometteuse et durable. En tant que professionnelle de la santé et quelqu'un dont la profession est d'« aider » et de « prendre soin », je suis toujours sur le qui-vive afin d'améliorer les choses, d'« arranger » les problèmes dont je crois devoir m'occuper. Cependant, comme Rachel le souligne :

« Servir n'est pas la même chose qu'arranger les choses. Quand j'arrange les choses' de quelqu'un, c'est que je perçois cette personne comme étant incapable de le faire, et la situation exige que je fasse quelque chose. Quand j'arrange les choses, je ne vois pas la plénitude de l'autre personne, ni l'intégrité de la vie en elle. Quand je sers, je vois et je reconnais cette plénitude. C'est ce à quoi je réponds et avec quoi je collabore. »

Il existe une distance entre nous-mêmes et la chose ou la personne pour laquelle ou pour qui nous arrangeons les choses; arranger les choses sous-entend un jugement. Tout jugement crée une distance, une déconnection, une expérience de différence. Quand on arrange les choses, cela sous-entend une inégalité d'expertise qui peut facilement devenir une distance morale. Par contre, nous ne pouvons pas servir en maintenant une distance. Nous pouvons servir seulement ce avec quoi nous sommes profondément connectés, ce que nous sommes disposés à toucher. Cela est le message de base de Mère Teresa. Nous servons la vie non pas parce qu'elle a besoin d'être arrangée, mais bien parce qu'elle est sacrée.

Si l'aide est une expérience de force, arranger les choses est une expérience de maîtrise et d'expertise. D'un autre côté, le service est une expérience de mystère, d'abandon et de respect. Un 'arrangeur de choses' a l'illusion d'être causal. Un serviteur sait qu'il ou elle est utilisé(e) et accepte qu'on se serve de lui ou d'elle, au service de quelque chose de plus grand, quelque chose d'essentiellement inconnu. Arranger les choses et aider sont des choses très personnelles, particulières, concrètes et spécifiques. Nous arrangeons et aidons plusieurs choses différentes au cours de notre vie, mais quand nous servons, nous servons toujours la même chose. Tous ceux qui ont servi à travers les temps ont toujours servi la même chose. Nous sommes les serviteurs de la plénitude et du mystère de la vie.

Nous pouvons arranger les choses sans servir. Et nous pouvons servir sans arranger les choses ou aider. Je pense que j'irais même jusqu'à dire qu'arranger les choses et aider peuvent souvent trouver leur source dans l'ego, alors que servir prend sa source dans l'âme. Les deux peuvent se ressembler si vous les regardez de l'extérieur, mais l'expérience est différente à l'intérieur. L'issue est souvent différente aussi.

« Notre service nous sert autant personnellement qu'aux autres. Ce qui se sert de nous nous fortifie aussi. Avec le temps, arranger les choses et aider devient épuisant et diminue nos forces. Avec le temps, nous nous consomons entièrement. Le service est revigorant. Quand nous servons, le travail même nous soutient. Le service repose sur le principe que la nature de la vie est sacrée, que la vie est un mystère sacré et que son but est inconnu de nous. Quand nous servons, nous savons que nous appartenons à la vie et à ce but. »

Le message principal de cet article nous amène à réfléchir aux éléments fondamentaux de notre vocation vinciennienne et à en faire l'évaluation. Nous avons tellement à apprendre sur la façon dont nous accomplissons notre travail. Comme Rachel le clarifie si bien : « Quand vous servez, vous voyez la vie dans sa plénitude. Vu du point de vue du service, nous sommes tous connectés: toute souffrance est semblable à la mienne et toute joie est semblable à ma joie. Pour nous, en tant que Vinciens, nous servons par compassion et par désir de donner vie à notre foi. Tel qu'énoncé par Rachel : « Le désir de servir émerge naturellement et inévitablement de cette façon de voir les choses. » C'est ce désir qui nous procure la force intérieure qui vient de ce que nous apprenons à « servir comme Jésus a servi ».

Nous remercions la présidente Mary Spencer et son équipe du Conseil particulier de Victoria pour tous leurs efforts. Le thème porte à la réflexion et est des plus pertinents en relation avec notre vocation vinciennienne. L'Équipe a donné son maximum en vue de nous accueillir à l'AGA de 2011 et faire en sorte que nous nous sentions les bienvenus ! Nous avons hâte de les visiter !

« tous unis dans la vérité et la charité »

Penny Craig
Présidente nationale

Famille vincentienne

LES SŒURS DE LA CHARITÉ ET LES FILLES DE LA CHARITÉ – AMÉRIQUE DU NORD

La Compagnie des Filles de la charité est fondée en France en 1633 by Saint-Vincent de Paul et Sainte-Louise de Marillac (1591-1660). Saint Elizabeth Ann Seton fonda les Sœurs de la charité de St. Joseph au États Unis en 1809. La nouvelle communauté suivit une forme modifiée de la règle de la Compagnie des Filles de la charité, et était indépendante des Filles de la charité. En 1850, les Sœurs de la Charité de St. Joseph se sont jointes aux Filles de la charité, prenant leur nom, leur règle et habits.

D'autres communautés religieuses portant le nom Filles de la charité, mais pas reliées aux Sœurs ou aux Filles de la charité de St. Joseph furent créées à partir de 1812. De nos jours, onze (11) communautés de Filles de la charité d'Amérique du Nord et les Provinces américaines des Sœurs de la charité (inclues le Canada) sont membres de la Fédération des Filles de la charité. C'est une association bénévole représentant plus de 4,000 membres, qui reconnaît la spécificité et la spiritualité de chacun dans la tradition de Saint-Vincent, Louise et Elizabeth Ann.

Les Filles de la charité et les congrégations des Sœurs de la charité membres de la Fédération sont représentées au Canada. Quelques congrégations membres: les Sœurs de la charité de St. Vincent de Paul (Halifax, NS); les Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur (basée à Dieppe, NB); la Congrégation des Sœurs de Ste. Martha (basée à Antigonish, NS); les Sœurs de la charité de l'Immaculée Conception (basée à St. Jean NB). Certaines de ces communautés religieuses ont essaimé dans plus d'une province canadienne. La membriété diminue, cependant, elles demeurent active dans les domaines de la charité, la santé et l'éducation.

Les conférences et conseils de la Société de Saint-Vincent de Paul sont encouragés à prendre contact avec les Filles et Sœurs de la charité car elles sont membres de la grande Famille Vincentienne; nous partageons un héritage et une spiritualité communes. Les membres de la Famille vincentienne

apprennent de plus en plus à servir, ensemble, dans de nombreux programmes et projets au niveau international (Nations Unies, Vatican, Changement systémique, etc.) et aussi dans plusieurs pays.

Clermont Fortin
Conseil national du Canada

Bibliographie: the Confluence

Linden University Press,

Saint Charles, MO, EUA,

Magazine, édition printemps/été 2010;

Site web: www.sisters-of-charity-federation.org

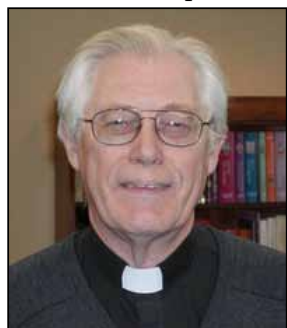


Saint Elizabeth Ann Seton

Spiritualité

L'HOSPITALITÉ: UN ÉLÉMENT DE LA VIE CHRÉTIENNE

Un élément important de la vie chrétienne est l'hospitalité. Rappelons-nous l'histoire d'Abraham qui donne l'hospitalité à trois étrangers qui, après coup, s'avèrent être la Présence de Dieu. Également il y a le miracle lors de la fête nuptiale à Cana et le repas que le Seigneur prend chez Marthe. Un autre exemple est le festin que le père offre pour le retour de son fils qui était perdu.



Pourquoi dire que l'hospitalité est si importante? C'est une occasion d'exercer la générosité. Souvent la communication devient plus facile. Le récipiendaire de l'hospitalité se trouve encouragé. Et raison encore plus importante, on y voit un lien naturel avec le grand acte d'hospitalité opéré par le Christ dans l'Eucharistie. Pour le Vincentien(ne) dont l'esprit est rempli du sens de l'hospitalité son attitude sera plus compréhensive envers les personnes dans le besoin.

Malheureusement la vie moderne avec son activité frénétique est la raison qui fait que beaucoup oublient l'hospitalité. L'amour de soi prend le dessus et l'hospitalité n'est plus un élément qui compte.

Comment enrichir notre esprit d'hospitalité? Voici deux exemples:

L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ



Saint Paul nous dit : « Le corps humain forme un tout, et pourtant il a beaucoup d'organes. Et tous ces organes, dans leur multiplicité, ne constituent qu'un seul corps. Il en va de même pour ceux qui sont unis au Christ. » (1 Corinthiens 12:12) Il poursuit en disant : « (...) nous avons tous été baptisés par un seul et même Esprit pour former un seul corps, que nous soyons Juifs ou non-Juifs, esclaves ou hommes libres. C'est de ce seul et même Esprit que nous avons tous reçu à boire. (1 Corinthiens 12:13)

1- Durant le contexte des grandes fêtes comme Noël et Pâques, ajoutez à votre liste d'invités une ou deux personnes qui sont seules.

2- Durant l'année, soulignez le dimanche soir en recevant des amis pour un repas. Notons bien; les personnes invitées seront contentes de votre hospitalité et ne s'attendent pas à un repas 5 étoiles.

On entend le commentaire suivant, «J'aimerais être plus hospitalier mais c'est tellement d'ennui de préparer un repas avec des invités! Comme dans beaucoup de situation de vie ce problème peut se résoudre avec un peu de préparation et de planification. Pourquoi ne pas prendre l'exemple des grands restaurants qui ont une équipe qui entre tôt le matin pour faire la cuisine préparatoire. Leur travail permet à l'équipe du soir de répondre à l'orage de demandes pour divers plats que les patrons du restaurant demandent.

On peut se demander si cette réflexion est vraiment le domaine de l'aumônier. Notons que notre tradition catholique est concrète et tangible. Le Seigneur qui est vraiment Dieu et vraiment homme, révèle sa présence à travers nos bonnes œuvres qui nourrissent le corps et l'esprit.

Msgr. Peter Schonenback
Conseiller spirituel

L'Esprit a béni chacun de nous avec des talents différents et notre foi nous appelle à utiliser ces talents pour la plus grande gloire de Dieu. En tant que Chrétiens, nous cherchons à témoigner de la présence du Christ dans le monde. Comment nous accomplissons cela dépend de la façon dont nous utilisons les talents qui nous ont été donnés. En tant que Catholiques, au sein de notre communauté paroissiale, cela peut vouloir dire que nous nous dévouons au service du Verbe, de l'Eucharistie ou de l'Hospitalité, à titre de dispensateur d'éducation religieuse ou d'une variété de services qui contribuent à rehausser le degré de spiritualité et la liturgie au sein de notre paroisse.

Au sein de la communauté élargie, nous sommes appelés à être une manifestation extérieure de l'amour du

Spiritualité

Christ. Être chrétiens ne nous rend pas meilleurs que les autres, mais cela nous rend plus responsables. Nous sommes appelés à ressembler au Christ dans tout ce que nous faisons et de même, cherchons à voir le visage de Jésus dans tous ceux que nous rencontrons. Pour y arriver, nous nous servons des talents uniques que chacun de nous a reçus de Lui. Peu importe nos talents particuliers, nous sommes appelés à traiter ceux que nous rencontrons avec le même amour et la même compassion qu'Il a pour nous tous. Nous sommes un seul corps dans le Christ et c'est ce qui nous rend forts, mais cette force vient aussi de ce que chaque personne utilise les talents qu'elle a reçus.

En tant que Vincentiens, notre vocation nous demande d'utiliser nos talents pour répondre à Son appel de servir Ses pauvres. Afin de servir Ses pauvres le mieux possible, nous devons toujours nous rappeler que dans les pauvres, nous voyons le visage du Christ qui souffre et pour être en mesure de faire cela, nous devons travailler dans la foi. La prière individuelle est importante, mais nous devons aussi chercher à participer dans la communauté de foi en assistant à la messe quotidienne le plus souvent possible, pour recevoir l'Eucharistie qui nous donnera l'amour et la compassion dont nous avons besoin pour devenir Son cœur, Ses mains et Sa voix.

Nous sommes tous pauvres d'une façon ou d'une autre et nous devons nous rappeler que, en tant que communauté vincentienne, nous devons toujours prier les uns pour les autres et que nous sommes un avec Lui dans les œuvres qu'Il nous demande d'accomplir. Jésus nous dit qu'Il prie ainsi devant le Père : « (...) qu'ils soient un en nous pour que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé. » (Jean 17:21) C'est pourquoi toutes nos réunions devraient être basées sur l'amour de Dieu et l'amour des uns envers les autres.

Jésus nous demande de servir Ses pauvres et Il nous a donné à chacun des habiletés uniques pour accomplir ce travail. Comme nous le dit saint Paul : « Il a fait don de ces hommes pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ. » (Éphésiens 4:12) Il veut que nous utilisions nos talents pour servir les pauvres, mais Il veut aussi que nous nous aidions les uns les autres à porter Son message de service. Nous venons tous de milieux différents, avons vécu des expériences

de vie variées, reçu une éducation différente, parcouru un cheminement de foi différent et acquis différentes forces. Nous sommes appelés à utiliser toutes ces différences pour travailler ensemble à servir Ses pauvres. Il est tellement important que nous soyons ouverts à recevoir de l'aide les uns des autres, car le Saint-Esprit travaille avec chacun de nous à sa façon bien à Lui.

Que nous effectuions une visite à domicile, à un malade ou à un prisonnier, ou que nous travaillions dans un magasin d'aubaines ou à une soupe populaire, nous devons toujours demeurer ouverts aux suggestions et aux idées des uns et des autres, car nous tendons tous vers un but commun, soit de répondre au message de service de l'Évangile. Nous devons nous encourager les uns les autres à exprimer nos idées et nos opinions car cela nous aidera à croître dans la foi et à apprendre des uns et des autres. Nous devons apprendre à être patients les uns avec les autres si nous percevons une situation différemment. Une façon qui peut nous aider à y arriver est de réaliser que, lors de nos réunions, nous commençons notre prière d'ouverture avec le signe de la croix et que nous ne le refaisons la réunion terminée. Cela nous aide à considérer toute la réunion comme une prière et nous permettra peut-être de faire preuve de plus de compassion les uns envers les autres.

Saint Paul nous dit : « (...) soyez toujours humbles, aimables et patients, supportez-vous les uns les autres avec amour. Efforcez-vous de conserver l'unité que donne l'Esprit, dans la paix qui vous lie les uns aux autres. Il y a un seul corps et un seul Esprit; de même, Dieu vous a appelés à une seule espérance lorsqu'il vous a fait venir à lui. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous qui règne sur tous, qui agit par tous et qui est en tous. » (Éphésiens 4:4-6). Le magnifique cadeau de Dieu est qu'Il a donné à chacun de nous un talent unique afin que « C'est de lui que le corps tout entier tire sa croissance pour s'affermir dans l'amour, sa cohésion et sa forte unité lui venant de toutes les articulations dont il est pourvu, pour assurer l'activité attribuée à chacune de ses parties. » (Éphésiens 4:16) Priez pour que nous continuions tous à utiliser nos divers talents pour grandir ensemble dans l'amour et le service pour tous.

Maureen MacIsaac
Comité de spiritualité

Aide d'urgence internationale

COLOMBIE

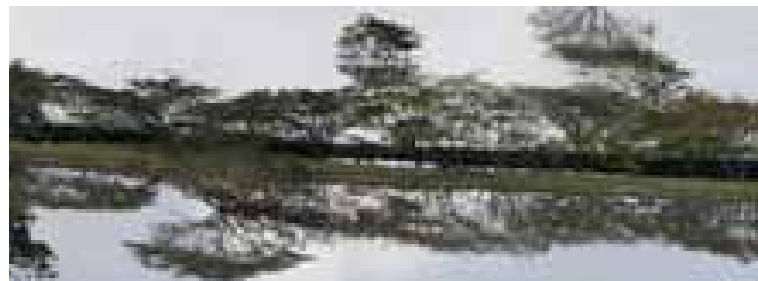
Novembre 2010 - Suite à la réception de courriels de conférences canadiennes jumelées avec la Colombie, indiquant que plusieurs régions du pays étaient dévastées par des inondations et des glissements de terrain, nous avons demandé un compte-rendu à contact de Medellin. Margarita Henao rapporta que les inondations et les glissements de terrain avaient dévasté plusieurs régions de la Colombie suite à des pluies abondantes lesquelles devraient se prolonger jusqu'en février 2011, causées par le phénomène la Nina.

Résumé de reportages des médias internationaux:

L'état d'urgence a été décrété par le Président JM Santos le 17 novembre 2010, dans 28 des 32 départements de la Colombie les plus touchées par les chutes de pluies et les inondations. Jusqu'à maintenant 136 personnes ont perdu la vie et environ 200,000 habitations auraient été endommagées à des degrés divers, surtout dans les régions du centre, et du nord du pays près de la Ville de Sucre. Les infrastructures (routes, barrages, etc.) les cultures et le bétail ont aussi souffert de la catastrophe. Des sources gouvernementales rapportent que 552 des 1100 municipalités sont sous le coup de mesures d'urgence.

Le 2 décembre 2010, la Présidente nationale, Penny Craig, a envoyé un message courriel aux Présidents des conseils régionaux sollicitant un appui financier pour cette catastrophe, les avisant que le Conseil national contribuait une somme de 3,000\$, dégagée du Fonds de secours d'urgence international. Cette contribution, ainsi que 1000\$ provenant de jumelages, furent transférés électroniquement dans le compte de banque du Conseil supérieur de la Colombie le 7 décembre 2010.

Margarita Henao, au nom du Conseil national de la Colombie, confirma, avec beaucoup de gratitude, la réception des fonds qui seront très utiles à leurs efforts de secourir les victimes. *“Merci beaucoup d'aider les pauvres de ce pays. Que Dieu vous garde. Que son amour règne dans vos cœurs”.*



Jumelage

AIDEZ-NOUS À TROUVER LES PAUVRES AU CANADA

Nous n'avons aucun conseil ou conférence qui ait formulé une demande pour *recevoir* de l'aide par le biais du *jumelage interne* depuis longtemps.

Plusieurs conseils ont un historique d'être bénéficiaire d'aide de jumelage dans leurs premières années, parfois sous d'autres appellations, comme l'expansion. Dans les archives du Conseil particulier de Victoria, nous avons trouvé des lettres de remerciements pour des contributions provenant de l'Ontario et du Québec qui, en 1985, ont aidé notre conseil aux prises avec des « besoins d'aide financière pour poursuivre ses programmes ». Notre conseil est aujourd'hui en mesure d'aider les autres qui ont besoin d'aide pour s'occuper des démunis de leur paroisse.

Il y a dans le moment une possibilité de jumelage interne. Pat Bennetto, présidente du Conseil régional de l'ouest, est très active pour approcher les communautés du Nord. Franki Luke, responsable du jumelage, et le Comité du Nord de ce Conseil à Edmonton, ont travaillé avec la conférence nouvellement agrégée Saint-Joseph à Tuktoyuktuk. Quand la conférence Saint-Joseph recevra son numéro d'organisme de bienfaisance, elle pourra devenir un partenaire de jumelage interne bénéficiaire. Plusieurs conférences de l'Ontario sont intéressées à donner un coup de main.

Les conférences des centres-villes sont aussi des candidates pour recevoir des fonds de jumelage. Au moment où elles se démènent pour demeurer actives et capables de servir, elles constatent qu'elles doivent aussi compter sur les personnes servies pour participer à la mission. Autrement dit, les pauvres viennent en aide aux plus pauvres qu'eux. Mais une aide provenant de ceux qui sont mieux nantis peut aider considérablement le travail de ces dévoués Vincentiens, s'ils consentaient seulement à demander. Est-ce que les conférences des centres-villes pourraient faire des demandes de jumelage interne à titre de bénéficiaires ?

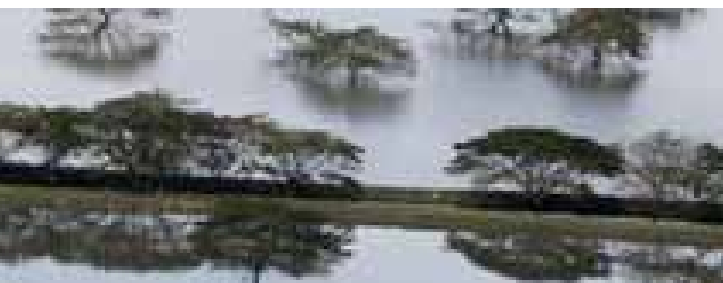
J'ai des demandes de conférences canadiennes qui souhaitent se jumeler, certaines datant de 2006. Il y a aussi des conférences qui se battent et qui ne sont peut-être pas au courant qu'une aide est disponible. *Les conférences canadiennes qui pourraient bénéficier de fonds de jumelage sont priées de déposer une demande de jumelage (formulaire en page centrale).*

Soyons ouverts à la parole de Dieu.

Acceptons la parole de Dieu.

Recevons comme nous recevions le Christ.

**Kathy Weswick, responsable
Comité national de jumelage**



Conseils canadiens en action

CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC

En février 2010, un comité sur la spiritualité a été formé au Conseil régional du Québec, avec comme mandat de proposer aux membres des façons renouvelées pour maintenir / améliorer la qualité des réflexions spirituelles des vincentiens et leur proposer des façons rajeunies de le faire.

Je voudrais dans le présent texte essayer de décrire les réflexions faites à ce jour par les membres de ce comité dans la poursuite de leur mandat.

Constatations sur la situation actuelle

- Nous vivons dans une société très laïcisée;
- Les écoles sont laïcisées (sans enseignement religieux);
- Nous n'avons presque plus de prêtres dans nos Conférences;
- Les laïcs ne sont aucunement prêts à prendre la relève;
- Nous avons été habitués à recevoir la spiritualité d'en haut tant du point de vue du contenu que du contenant;
- Généralement les Conférences vivent leur spiritualité vincentienne de façon vieillotte et peu attirante pour l'homme d'aujourd'hui;
- Les vincentiens ne sont pas contre la spiritualité mais ils s'y ennuient comme beaucoup de catholiques;
- Même le vocabulaire est d'un autre monde, surtout pour les jeunes;
- Des cours de catéchèse sont donnés à une minorité d'enfants;
- Les jeunes de moins de 40 ans n'ont pas appris à prier.

Comment faire pour renouveler / continuer notre spiritualité et y faire participer nos membres vincentiens?

- Se servir de la spiritualité de Frédéric Ozanam et son groupe de jeunes amis;
- Se servir de la spiritualité de saint Vincent de Paul;
- Publiciser des textes sur la pensée et les activités de ces personnes;
- Utiliser un langage moderne;
- Publiciser des textes actuels(ex. : extraits du discours d'adieu de Ramon Diaz Torremocha, de Jean Cherville sur la formation, du Père Robert Maloney sur le changement systémique, les textes du Père Dion, autres...);
- Raconter notre histoire locale.

Où et comment se ressourcer?

- Dans la grande famille vincentienne (ref. site internet du CGI, www.ssvpglobal.org Congrégations, projet Zafen, etc.);
- Se sensibiliser à ce qui se passe ailleurs dans le monde (la mondialisation est arrivée) Réf. « Les semences de l'Espoir »;
- Orienter certaines de nos activités vers le monde extérieur(ex.: Jumelage).

Comment orienter les vincentiens vers une meilleure réflexion sur leur vie intérieure?

- Avoir un plan pour faire réfléchir les membres sur l'importance de leur prise de parole, sur leurs responsabilités d'avoir une vision personnelle de leur spiritualité;
- Réfléchir *tout simplement* sur les valeurs qui nous transportent comme vincentiens : l'amour, la joie, le respect mutuel, la justice, l'espérance et la foi;
- Comme Ozanam l'a dit « il faut agir avant de prêcher »;
- Devenir des exemples vivants (c'est notre façon d'évangéliser);
- Si on veut bien agir, bien accomplir nos tâches, il faut travailler sur notre vie intérieure;
- Encourager la *collégialité* en organisant des rencontres informelles entre « amis ». Ça crée des liens, on recharge les batteries. Ça vaut les frais;
- Formation, information, communication.

Comment orienter la spiritualité vers les jeunes?

- C'est une activité pour laquelle nous avons besoin d'aide (agents de pastorale jeunesse, groupements de jeunes familles, scoutisme, écoles polyvalentes, CEGEP...);
- Les laisser exprimer leurs valeurs, leurs ambitions;
- Les écouter;
- Leur proposer des projets ponctuels;
- Être de bons exemples. Témoigner;
- Leur donner des responsabilités et des moyens pour faire aboutir leurs projets (Internet, vitrine de magasins...);
- Au Québec, les jeunes vivent dans une société laïcisée. Ils apprennent peu à prier;
- Notre spiritualité doit s'y adapter;
- Utiliser un vocabulaire adapté. Changer notre langage.

Conseils canadiens en action

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

Quels outils utiliser?

- Proposer de courtes réflexions lors de rencontres;
- Partager les idées entre les membres, laisser chacun s'exprimer;
- Partager nos expériences avec les nouveaux membres, leur laisser le temps de s'acclimater;
- Avoir en rappel une copie du texte sur lequel on réfléchit;
- Utiliser des textes modernes, la Règle;
- ACCUEIL, valoriser nos membres.
- Axer les discussions sur le bien que nous faisons et en être fier;
- Semer et arrêter de penser aux impossibilités;
- Encourager la formation de membres pour devenir animateur spirituel;
- Utiliser les termes « vie intérieure » plutôt que « spiritualité ». Ça fait moins peur aux jeunes;
- Demander aux membres de préparer une réflexion à tour de rôle;
- Prier ensemble.

Comment y parvenir?

- Règle d'or : respecter la liberté de chacun;
- Formation des nouveaux membres dès le début de leur bénévolat;
- L'expérience démontre que nous n'avons pas nécessairement besoin d'aller vers l'extérieur pour avoir les ressources spirituelles nécessaires pour orienter et faire grandir nos membres;
- Encourager ceux qui seraient volontaires à développer leurs techniques d'animateurs;
- Former un réseau d'expertise parmi nos membres;
- Les inviter comme conférenciers;
- Questionner les personnes qui ne participent pas.
- Se rappeler constamment qu'un des axes principal de notre mission c'est d'améliorer la qualité de la vie intérieure de nos membres de Conférences
- « Serviens in spe » : il faut une grande foi pour espérer.

Jean Claude Bienvenue, Président
Conseil régional du Québec

Les Vincentiens de notre région font face cette année à un hiver difficile. Des accumulations de neige importantes constituent un obstacle de taille à l'accomplissement de notre mission vincentienne.

Nous avons fait la distribution d'information qui permettra à nos membres de prendre la décision, à savoir s'ils assisteront à notre Assemblée générale annuelle à South Rustico, Î-P-E, du 6 au 8 mai ou à l'Assemblée générale annuelle nationale à Victoria, C.-B., du 15 au 19 juin. Plusieurs Vincentiens de la région ont très hâte d'assister à ces événements.

À Terre-Neuve, trois conférences isolées ont perdu les locaux servant à l'aide aux démunis, mais ils continuent à œuvrer en autant qu'il leur est possible. Ils avaient jusqu'à maintenant été locataires de divers locaux qui ne leur sont plus accessibles.

La Conférence Marie-Reine du Monde de Mount Pearl, T.-N., a célébré son 25^e anniversaire d'agrégation le 5 mars dernier. Nous avons été reçus à un souper/danse par les Chevaliers de Colomb et le Conseil 6638 Père John B. Kent.

David Grant, président
Conseil régional de l'Atlantique



Des autocollants de notre logo sont maintenant disponibles au bureau du Conseil national. Vous pourrez ainsi personnaliser enveloppe, lettre ou tout autre document.

Nous avons 3 grandeurs d'autocollants:

- Petit (un peu plus d'un cm de diamètre)
10\$ pour 75 autocollants
- Moyen (un peu plus de 2 cm de diamètre)
11\$ pour 75 autocollants
- Grand (un peu plus de 3 cm de diamètre)
12\$ pour 75 autocollants

Conseils canadiens en action

CONSEIL RÉGIONAL DE L' ONTARIO

La région de l'Ontario souhaite la bienvenue à son nouveau conseiller spirituel, Mgr l'évêque McGratten

Nous avons le bonheur d'accueillir Mgr l'évêque William McGratten, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Toronto, qui agit maintenant à titre de conseiller spirituel du Conseil régional de l'Ontario. Mgr McGratten était jusqu'à tout récemment recteur du Séminaire St. Peter à London, Ontario, où il était entré en 1992 comme chargé de cours, avant d'être nommé assistant professeur, en 1993, puis recteur, de 1997 à 2009.

Mgr McGratten possède un B.Sc. en Génie chimique de l'Université Western Ontario, une maîtrise en théologie du Séminaire St. Peter et une licence en théologie morale fondamentale de la Pontificio Universita Gregoriana, à Rome.

En plus de sa prestigieuse carrière en enseignement, il possède également un sens profond de la compassion et une compréhension précise de la pauvreté en Ontario, de même qu'un désir d'être un membre actif de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le Conseil régional de l'Ontario est très heureux à l'idée d'accueillir un membre de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario (AÉCO), compte tenu que nous cherchons à établir une étroite et productive relation avec l'Église catholique et d'autres organismes catholiques, pour travailler ensemble à déterminer les causes profondes de la pauvreté en Ontario et développer une approche de changement systémique destinée à diminuer la pauvreté.

Notre président du Conseil de l'Ontario, John Staley, a exprimé ainsi sa joie à la venue de Mgr McGratten :

« En tant qu'ancien recteur du Séminaire St. Peter à London, en Ontario, Mgr McGratten a accumulé énormément d'expérience et de connaissances. Il n'a pas hésité à partager sa compréhension des choses lors de notre rencontre. Grâce à ses manières et son attitude amicales, il a tout de suite su communiquer son message à tous nos membres. Nous sommes bénis d'avoir un conseiller spirituel démontrant tant de piété et de compréhension des valeurs et de la mission de notre Société. Il est notre pasteur, la réponse à nos prières. »

Nous avons aussi soumis à notre évêque trois questions relatives à la Société, lui demandant ses commentaires :

Question 1 : Bien que les visites à domicile aient toujours été notre façon principale d'établir un contact avec les pauvres, nous tentons maintenant de trouver d'autres façons d'atteindre ce but. Nous aimerions connaître votre opinion sur les visites à domicile chez nos pauvres?

Mgr McGratten : Les visites à domicile qu'effectue la Société constituent une partie très importante de votre apostolat. La visite est une sortie deux par deux pour aller retrouver le Christ dans les pauvres, et là où deux ou trois d'entre eux sont réunis en Son nom, Il se trouve aussi. Il s'agit là d'un exercice tant physique que spirituel pour les Vincentiens, qui donne aussi à nos membres l'occasion de partager leur foi les uns avec les autres et aussi avec ceux qu'ils servent.

Question 2 : La Société a une longue tradition d'œuvres de charité. Nous réalisons aussi que nous avons l'obligation



Conseils canadiens en action

de considérer aussi les causes profondes de la pauvreté et de nous y attaquer par le biais du concept de changement systémique. Quelle est votre opinion sur le besoin de nous impliquer dans des enjeux de justice sociale ?

Mgr McGratten : Au cours des 20 à 30 dernières années, on a remarqué au sein de l'Église une tendance à adopter l'approche de la prise de position systématique face aux enjeux relatifs à la pauvreté. Il existe un besoin pour une voix qui parlera au nom de la justice et du changement. Des groupes comme la Société de Saint-Vincent de Paul sont appelés à proclamer le besoin de changement et de justice pour ceux qui vivent dans la pauvreté. Les gouvernements démontrent un certain manquement face aux besoins fondamentaux des pauvres et l'Église doit accepter la responsabilité sociale qui consiste à soulever ces enjeux. Par conséquent, cela devient un devoir pour l'Église et les ministères tels que la Société de s'occuper de ces manquements.

Question 3 : Pouvez-vous relater des expériences personnelles relatives à la Société de Saint-Vincent de Paul?

Mgr McGratten : Bien que j'aie peu d'expérience personnelle avec la Société de Saint-Vincent de Paul, autre que ma connaissance au niveau du conseil, je suis conscient de l'ouverture des membres de la Société à travailler avec d'autres organismes apostoliques, et je suis heureux de constater les efforts qui sont faits à cet égard.

Respectueusement soumis,

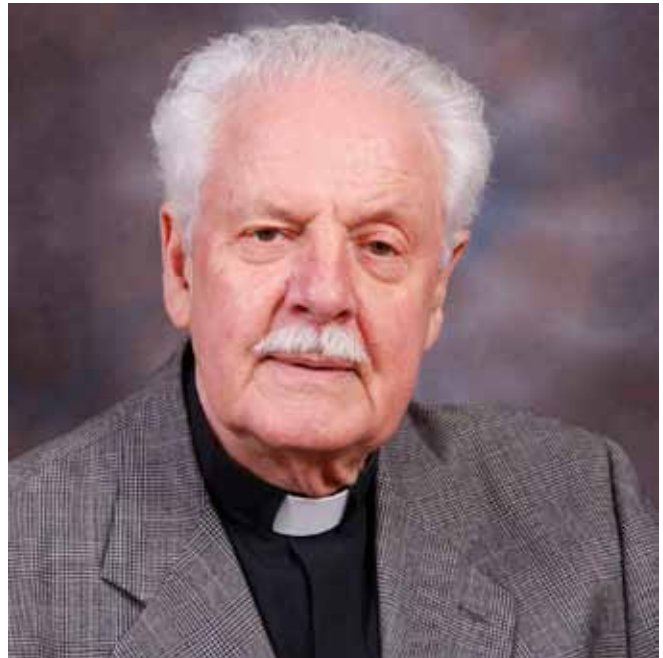
**Jim Paddon, vice-président
Conseil régional de l'Ontario**

*Membres du Conseil régional de l'Ontario :
de gauche à droite :*

*Jumelage - Guido Kelly (Hamilton)
Trésorier - Agnes Turley (Milton)
Projets spéciaux - Jeré Hartnett (Burlington)
Président - John Staley (Tecumseh)
Formation - William (Bill) Graham (Peel North)
Secrétaire de Corporation - Brenda Kormendy (Blenheim)
Conseiller spirituel -
Son Excellence, Monseigneur William McGrattan
(Évêque auxiliaire de l'Archidiocèse de Toronto)
Communications - Bernie Hartlin (Kanata)
Vice-Président - Jim Paddon (Chatham)*

*Absents :
Ancien Président - Nicholas Volk (Toronto)
Représentant jeunesse - Jason Hunt (Waterloo)*

Mgr. André Drouin, ancien Conseiller spirituel du Conseil national est honoré.



Mgr. André Drouin, p.h., B. Th., M. en pastorale, est nommé Ancien de l'année 2011 par l'Université Saint Paul, Ottawa, Ontario.

Un extrait du texte publié par l'Université Saint-Paul soulignant la récompense conférée à Mgr. Drouin se lit: " Suivant les traces de plusieurs autres qui ont fait de leur mieux pour rendre notre société meilleure, soutenir l'Église et venir en aide à ceux et celles qui vivent des situations de pauvreté variées, Mgr. Drouin incarna tout ce que l'Université Saint-Paul souhaite promouvoir." L'article décrit la vie pastorale de Mgr. Drouin durant les 54 ans de ministère. Il fut ordonné prêtre à Ottawa en 1957 et nommé prélat d'honneur par le Pape Jean Paul II en 1996. Il fut curé de paroisse jusqu'à sa retraite en 2009. Il fut aumônier de plusieurs groupes de vétérans, les Chevaliers de Colomb, et à un hôpital pour enfants d'Ottawa. L'article mentionne son attention particulière pour les malades et les mourants, accompagnant les prêtres en phase terminale et les personnes frappées par le VIH/sida.

Mgr. Drouin fut Conseiller spirituel du Conseil national du Canada dans les années 1990. et demeure le Conseiller spirituel diocésain du Conseil central d'Ottawa et du Conseil particulier Saint-Paul.

Toutes nos félicitations pour un honneur bien mérité.

Conseils canadiens en action

CONSEIL RÉGIONAL DE L'OUEST

Des cadeaux de la part d'un homme aveugle

James est venu visiter la salle des vêtements de la Société de Saint-Vincent de Paul aujourd'hui. Chaque fois qu'il entre ici, il me dit, arborant un grand sourire : « C'est juste une autre journée au paradis » et aujourd'hui, il a rajouté : « sauf que c'est un peu plus froid ». J'ai fait un commentaire sur son magnifique chapeau à oreilles de fourrure et il sourit encore plus : « C'est vous autres qui me l'avez donné ».

Quand il est venu, il y a deux semaines, James a reçu une camisole thermique trop petite pour lui. Il m'a dit qu'il l'avait donnée à quelqu'un d'autre, parce qu'elle n'atteignait même pas son nombril, et il en a demandé une autre, plus grande cette fois. Il voulait aussi une chemise à manches longues boutonnée bien chaude et une paire de gants, car un idiot lui avait volé les siens à l'arrêt d'autobus, quand il « ne regardait pas ». James est presque aveugle. Il a un œil de vitre et 2 % de vision dans l'autre œil, une vision périphérique. Il arrive à me voir sans me regarder vraiment. Après que je l'aie aidé à trouver ce qu'il cherchait, il resta là pour jaser un peu. Éventuellement, il sortit une petite édition de poche toute racornie du Nouveau Testament, le feuilleta jusqu'à un passage surligné en jaune et me dit : « Lisez ça ».

J'ai appris à être content de l'état où je me trouve. Je sais vivre dans l'humiliation, et je sais vivre dans l'abondance. En tout et partout j'ai appris à être rassasié et à avoir faim, à être dans l'abondance et à être dans la disette. Je puis tout par celui qui me fortifie. Cependant vous avez bien fait de prendre part à ma détresse. (Philippins 4. 11b-14)

Comme si cela ne suffisait pas, il me « lu » le commencement du 9^e chapitre de l'évangile de Jean avec sa voix rauque et voilée. Bien sûr, il le connaissait par cœur :

Jésus vit, en passant, un homme aveugle de naissance. Ses disciples lui firent cette question: Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? Jésus répondit : Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. (Jean 9. 1-3)

« Ça, c'est moi » me dit James.

Amen, mon frère. Dieu rayonne à travers la joyeuse attitude de James. Je me demande s'il a vu les larmes dans mes yeux.

*Histoire racontée par un bénévole d'Edmonton
Le nom de l'homme a été changé pour protéger son intimité.*

Vincenpaul été 2011

CONSEIL RÉGIONAL C.B. ET YUKON

Première réunion du Conseil particulier de North Island

Le 26 février 2011

La première réunion du Conseil particulier de North Island a eu lieu à Port Alberni le samedi 16 février 2011. Bill Duncan, de la Conférence Saint-Pierre à Nanaimo, a été élu à titre de président. Bill a par la suite nommé Scotty MacLaren, de Notre-Dame de la Guadeloupe à Campbell River, à titre de vice-président, Dorothy Taschuk, de la Conférence Notre-Dame à Port Alberni, à titre de trésorière et Claude Bédard, de la Conférence Christ-Roi à Courtenay, à titre de secrétaire.

Étaient présents à la réunion Mary Spencer, présidente de SSVP VI, Kathy Weswick, présidente national de jumelage et Nora Criss, présidente du Conseil régional de C.-B. et Yukon, qui ont tous félicité le nouvel exécutif.

Le Conseil particulier de North Island comprend les régions de l'île de Vancouver se situant au nord de Malahat. À l'heure actuelle, tant le Conseil particulier de Victoria que le Conseil particulier de North Island se rapportent au Conseil d'administration de la Société de Saint-Vincent de Paul de l'île de Vancouver. Les documents relatifs à l'institution du nouveau conseil ont été acheminés au Conseil général international, à Paris, France, en 2010 et le nouveau Conseil particulier devrait être pleinement institué vers la fin de 2011.

Au nom de tous les membres de la Société : félicitations !

Angela Hudson
Directrice exécutive
Société de Saint-Vincent de Paul de l'Île de Vancouver



*Claude Bédard, Scotty MacLaren, Bill Duncan
et Dorothy Taschuk*

Prise de position

FRÉDÉRIC OZANAM, DÉFENSEUR DES PAUVRES

Frédéric Ozanam, fondateur principal de la Société de Saint-Vincent de Paul, a réinventé le concept de la charité dans les années 1800 et a fait prendre conscience à la classe moyenne de la misère qui les entourait. Ozanam était un supporteur et un promoteur de la doctrine sociale de l'Église catholique et c'est ce qui l'a conduit à prendre position en faveur des pauvres.

La différence entre la charité (service social) et la prise de position (changement social) est représentée par les passages bibliques au sujet du Bon Samaritain et de l'Exode. Le passage du Bon Samaritain n'a pas pour but d'étudier les causes du banditisme de grand chemin. Le Samaritain procure un soulagement temporaire et immédiat. Moïse ne demande pas de nourriture ou de médicaments pour les esclaves juifs. Il met le système institutionnel au défi en lui disant : « Laisse partir mon peuple. »

En 1833, la « Conférence de charité » de Frédéric Ozanam, qui fut à l'origine de la Société de Saint-Vincent de Paul, avait pour but de « contribuer à remédier aux malchances individuelles en rencontrant les pauvres face à face ». La Société était à l'origine composée de jeunes étudiants issus des classes moyenne ou supérieure qui surprenaient les pauvres en les visitant dans les ruelles. Le contact direct avec la misère et la pauvreté a grandement impressionné les premiers Vincentiens.

Dès 1835, les écrits prolifiques de Frédéric révélaient un esprit ouvert et une véritable préoccupation à l'égard des problèmes sociaux. On y constate l'importance qu'il accordait à l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière et l'enthousiasme avec lequel il alerte les riches et les politiciens aux mécontentements de l'époque. Frédéric considérait la pauvreté comme une injustice extrême. Il affirmait que tous avaient le droit de travailler, de se nourrir et d'être traités avec dignité.

En 1840, la France comptait plus de 34 millions d'habitants, mais la richesse de la nation était détenue par 200 000 propriétaires terriens. La classe moyenne formait une nouvelle aristocratie qui cherchait plus à s'enrichir qu'à s'occuper de la classe ouvrière. La pauvreté touchait un Parisien sur 12.

Un an avant la révolution française de 1848, Ozanam a établi son positionnement politique du côté du peuple quand il écrivait : « (...) je demandais que nous fassions comme lui (le Pape), qu'au lieu d'épouser les intérêts d'un apostolat doctrinaire, d'une noblesse apeurée ou d'une classe moyenne égoïste, nous

nous préoccupions des masses qui réclament avec raison une part plus large des affaires publiques, qui ont trop de besoins et pas assez de droits et qui demandent des garanties contre le chômage et contre l'extrême pauvreté; les masses qui ont de mauvais dirigeants à défaut d'en trouver de meilleurs, (...) C'est dans les masses que je vois une foi et une moralité suffisantes pour sauver une société dont les classes supérieures sont déjà perdues. » En 1848, lorsque le roi abdiqua, le pays en avait assez de se voir dirigé par la classe moyenne centrée sur elle-même, à tel point que les gens refusaient d'accepter le chômage et la pauvreté. Dans une lettre écrite en 1848, Ozanam écrivait : « (...) Je souhaite une république paisible, protectrice de tous les droits et libertés civils, politiques et religieux, sans l'intervention de l'État dans les affaires de conscience. Et finalement, en tout respect de la propriété, de l'industrie et du commerce, je souhaite des institutions pouvant aider à améliorer et changer les conditions des ouvriers. Je souhaite non pas tellement l'organisation du travail en lui-même, mais bien le regroupement des travailleurs en associations, soit par eux-mêmes ou avec leurs employeurs. »

La position d'Ozanam a évolué avec le temps, de la mission de charité de la première Conférence à sa reconnaissance de la justice. Cette évolution n'était pas sans risque, vu qu'il devait aussi composer avec les divisions inévitables, nées entre les Catholiques de diverses allégeances politiques. En novembre 1848, il écrivait à son frère en ces termes : « Quelle tristesse de constater que nous passons le peu de temps qu'il nous a été donné de vivre sur terre à nous déchirer entre nous. »

Comme Ozanam, nous pouvons nous aussi faire prendre conscience à la classe moyenne de la misère qui les entoure. Tout comme les premiers Vincentiens, les Vincentiens modernes, à travers les œuvres de la Société, ont un contact direct avec la misère et la pauvreté – un contact charitable qui peut allumer la flamme de la justice dans le cœur des Vincentiens. En écho à la réponse d'Ozanam à la misère et à la pauvreté, nous pouvons adopter la doctrine sociale de du Synode des évêques catholiques de 1971 : « L'action de la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent clairement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile. »

Remerciements : Le texte sur Frédéric Ozanam est extrait de la biographie écrite par Madeleine des Rivières.

Gordon Stuart

Conférence St. Patrick, Victoria, C.-B.

Prise de position

Le 10 mars 2011

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario



Objet: Projet de loi des députés C-624, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies

Monsieur le Premier ministre,

La Société de Saint-Vincent de Paul, un organisme de bienfaisance à but non lucratif enregistré, sert les personnes vivant dans la pauvreté au Canada depuis 165 ans. Ses 11 000 membres répartis dans tous les territoires et provinces sont en contact quotidiennement avec les personnes démunies. La Société est une organisation dont les membres sont bénévoles et elle compte très peu d'employés.

La Société a étudié le projet de loi C-624 et elle est d'accord avec le principe de cette législation et les amendements proposés aux lois fédérales actuelles. Nous croyons que tous les prestataires d'un régime d'invalidité de longue durée doivent voir leurs prestations protégées dans le cas où un ancien employeur déclare faillite ou fait l'objet d'une mise sous séquestre. Les travailleurs blessés ont contribué, avec leur employeur, à un régime d'invalidité de longue durée dont les prestations doivent être payées jusqu'à ce que le fonds du régime soit épuisé. Nous considérons que dans le cas d'une entreprise défaillante, ces anciens employés doivent pouvoir jouir d'une protection de loi, tel qu'énoncé dans le projet de loi C-624.

J'ai rencontré d'anciens employés de Nortel Telecom qui reçoivent des prestations d'invalidité de longue durée. Ces prestations sont leur seule, ou principale, source de revenu. Les personnes recevant des prestations d'invalidité de longue durée sont parmi les gens les « plus vulnérables » de notre société, car ils souffrent de conditions débilitantes qui les empêchent de trouver un emploi stable. Les membres de notre Société ont été témoins d'autres situations où des entreprises (par exemple dans les secteurs de la foresterie ou manufacturier) ont fait faillite et les travailleurs admissibles aux prestations d'invalidité du régime d'entreprise se sont enlisés dans la pauvreté et la dépression au moment où ce revenu a été abruptement coupé, sans possibilité pour eux d'entamer un recours légal. Les personnes en situation d'invalidité méritent d'être protégés et appuyés par le gouvernement fédéral, et le projet de loi C-624 peut atteindre ces deux objectifs. Ce n'est justice que ces ex-employés qui ont tant contribué à l'économie reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit, sans égard à la situation de leurs anciens employeurs. Ils ne peuvent être tenus responsables pour les décisions et les échecs de leurs ex-employeurs, pas plus qu'ils ne doivent en être pénalisés.

La Société demande à tous les partis d'appuyer le projet de loi C-624 pour les raisons invoquées ci-dessus.

Nous espérons que ce projet de loi sera adopté rapidement par la Chambre des communes et le Sénat et ce, dès la présente session.

Très sincèrement,

Clermont Fortin,
1er vice-président
Conseil national du Canada
Société de Saint-Vincent de Paul

CC: Hon. Michael Ignatieff, député, président du Parti libéral du Canada et Chef de l'opposition, Chambre des communes
Hon. Jack Layton, député, président du Nouveau parti démocratique
Hon. Gilles Duceppe, député, président du parti du Bloc Québécois
Hon. Mark Eyking, député, Parti libéral, Sydney-Victoria, N.-É.

POURQUOI UN PLAN FÉDÉRAL DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EST NÉCESSAIRE

Officiellement, au moins 3.4 millions de Canadiennes vivent dans la pauvreté. Les études récentes confirment que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté à 4.3 millions suite à la récession. L'édition de Novembre 2010 de Hunger Count par les Banques alimentaires du Canada fait état d'une fréquentation sans précédent des banques alimentaires (+9% l'année passée après une augmentation sans importance de 18% en 2009). De plus, en novembre dernier, le Rapport 2010 sur la pauvreté des enfants et des familles par Campagne 2000 souligne qu'un enfant sur dix (1/10) vit encore dans la pauvreté au Canada. (source: The Catalyst, publié par Citizens for Public Justice, Hiver 2010, p. 1).

Un rapport par un Comité de la Chambre des Communes intitulé Plan fédéral de réduction de la pauvreté: travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada, publié en novembre 2010 après 3 ans de travaux, recommande que le Gouvernement fédéral se dote d'un plan stratégique de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement fédéral dans sa réponse officielle au rapport en mars 2010 ne donne pas son appui à cette recommandation. La Société avec un grand nombre de leaders religieux et groupes sociaux supportent une telle stratégie. La Société entend continuer de défendre l'adoption d'une telle stratégie auprès de élus fédéraux.

Clermont Fortin,
Responsable, Comité Voix des pauvres,
Conseil national du Canada



LE SITE WEB DU CONSEIL NATIONAL MIGRE À UNE LISTE DE SOUSCRIPTEUR(TRICE)S

Votre Conseil national cherche toujours des moyens d'améliorer ses moyens de communications avec les membres et se doter des nouvelles technologies des médias de masse, tout en respectant ses ressources financières et humaines limitées. Vous nous avez exprimé à maintes reprises un tel besoin et c'est un objectif du Plan stratégique. Nous essayons fort d'y répondre, comme toujours.

Cette revue est le médium traditionnel de communications avec les membres et les amiEs du Conseil national depuis des décennies. Au cours des dernières années, un Site web (www.ssvp.ca) fut créé afin de mieux informer et permettre une interaction *live* avec les VincentienNEs du Canada et d'ailleurs, et toute personne intéressée par l'oeuvre de la Société. Le Site fut amélioré au cours des 2 dernières années avec l'ajout de plusieurs documents traitant de gouvernance et des activités vinciennes au Canada, et d'éléments interactifs. Comme exemple, chaque édition de notre revue VincenPaul-Canada est maintenant en format électronique sur le Site et nous avons ajouté un lien interactif avec notre *Blog* et un lien "Besoin d'aide" qui permet à toute personne dans le besoin de contacter la Société et obtenir assistance.

Nous sommes heureux et fier de cette évolution pour se rapprocher de vous et mieux vous servir; cependant nous voulions faire mieux par la création d'un lien électronique personnel avec nos lecteurTRICES. Vous pouvez dès maintenant recevoir les dernières nouvelles et autres articles postés sur le Site web de votre compte Courriel. **VOUS DEVEZ SIMPLEMENT VISITER NOTRE SITE ET VOUS RENDRE SUR LE LIEN "SOUSCRIPTION" ET VOUS INSCRIRE POUR RECEVOIR, CHEZ VOUS, LES DERNIÈRES NOUVELLES.**

Nous développons dans le moment une cédule de contributions écrites à votre Site web national par des collaborateurTRICES du National et des régions. Un grand merci à Nicole Schryburt, adjointe administrative au Conseil national, qui a mis beaucoup d'efforts et d'énergie dans ce projet évolutif et a pris des cours de formation afin de maîtriser les nouvelles technologies des communications.

N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE ADRESSE COURRIEL! C'EST GRATUIT!



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
Conseil national du Canada

DEMANDE DE JUMELAGE

Date: _____

PARTIE UN

Nom conférence/conseil :

Adresse complète conférence/conseil :

Tél : e-mail :

PARTIE DEUX

Personne contact :

Adresse complète - personne contact :

Tél : Fax : e-mail :

PARTIE TROIS

Ceci est une demande officielle de jumelage avec des confrères vincentiens, soit en tant que :

DONNEUR : Hors Canada Au Canada

Choix de langue(s) de correspondance avec vos jumelés hors Canada:

Anglais Espagnol Français

OU

RECEVEUR

PARTIE QUATRE

Notre conférence/conseil est agréé/institué depuis le :

Notre numéro d'entreprise de Revenu Canada est le : RR

Président

Secrétaire

Veuillez poster ou télécopier ce formulaire dûment rempli à l'adresse indiquée ci-bas :

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada - Jumelage
Nicole Schryburt
2463 Innes Road, Ottawa ON K1B 3K3
Télécopieur: (613) 837-7375 - courriel: twinning@ssvp.ca

NCC/CNC/TW/app fra/2008/002